



Compte rendu du CHSCT du Siège administratif - 12 mars 2018

Fermeture du self de Lacassagne

Une délégation intersyndicale a rencontré M. Bernard, Directeur adjoint à la DG, et le point a de nouveau été abordé au CHS-CT de lundi. La consigne d'envoi de mails à la DG a été largement suivie... A poursuivre !

La direction maintient sa décision de fermeture au 1^{er} juillet prochain.

Pourtant les arguments contre sont connus et nombreux : perte de temps pour l'aller/retour à HEH, où des personnes handicapées ne pourront pas aller, désorganisation des sessions de formation...

Le CHS-CT s'est positionné unanimement contre la fermeture du self. Il n'y a pas pour l'instant de solutions alternatives d'envisagées, comme la mise en place de salles de repas.

Nous avons eu une présentation sur l'accompagnement social des agents du self, officiellement tout baigne... sauf que la plupart des agents du self ne se voient proposer que des postes sans rapport avec leur qualification, et incluant de la manutention (cariste, magasinier...)

Le prétexte invoqué pour la fermeture est la baisse d'activité générale dans les selfs, en particulier HEH, dont il convient de renforcer l'activité... Mais le personnel de Lacassagne ne se déplacera pas forcément (20 mn de trajet aller-retour), et il y aurait beaucoup à dire sur la baisse de fréquentation par les soignants : conditions de travail dans les services de soins, qualité des repas servis, multiplication des offres privées (food trucks) : c'est autant d'économie pour les HCL, qui n'ont pas à participer au coût des repas ..

Il s'agit d'une décision purement financière et dans le principal objectif est la diminution du nombre de postes. Les HCL ont prévu 159 ETP en moins en 2018. La Direction de la logistique - restauration est bon élève.

Le self rue Villon ne ferme pas ... pour l'instant ...

Site VILLON :

Entretien des parkings à prévoir (remise à niveau dalles et plaques d'égouts). Il y a eu un blessé à cause du mauvais état.

Suites de la réorganisation de la Direction des Achats : répartition entre compétences HCL et UNIHA.

Les HCL participent à UNIHA, soit directement, soient comme coordonnateur responsable, soit comme gestionnaire simple de commande, soit en étant simplement adhérent d'un groupement de commande.

Les HCL étant coordonnateur responsable sur différents segments, des personnels sont mis à disposition d'UNIHA, soit détachés, soit mis à disposition.

La réorganisation a eu comme conséquence d'avoir une personne en plus mais en désorganisant le travail, en faisant ce qui était fait avant mais moins bien. Dans le même bureau, différentes personnes travaillent maintenant sous différents statuts, avec différents salaires, pour le même travail..

Matériel de premiers secours adapté et disponible pour le personnel :

Sur les sites de Lacassagne, Villon, et au siège, il y a du matériel et aussi des personnels soignants,
On nous en a donné la liste ; il faudra vérifier qu'on y trouve bien de dont nous aurions besoin en cas de problème.

Bureau DAF 4ème étage (bureau SA3QC0400) :

Une moquette mal entretenue, devenue fortement allergène est à remplacer.
C'est une moquette murale, servant aussi d'isolant phonique. Nous n'avons pas eu de délai pour son remplacement.

Bureaux DSII - rue du bat d'Argent : qualité de la prestation de nettoyage

La salariée de GSF qui fait le ménage n'avait que 15 minutes pour faire tout le ménage !

Le problème a été remonté à GSF qui n'a fait que mettre la pression sur la salariée. Le contrat précise qu'il doit y avoir un engagement de résultat. L'agent de GSF dispose maintenant de 45 minutes.

La sous-traitance montre son visage, en mettant encore plus la pression sur des personnes avec des statuts précaires et très mal payés. L'hôpital ne fait pas forcément des économies, car le service est dégradé. Mais il y a des heureux tout de même ... GSF.

Point sur la rencontre entre les représentants du syndicat SUD et l'inspectrice du travail sur le fonctionnement du CHSCT.

Nous souhaitons rappeler des règles de fonctionnement, les rôles de chacun.

L'ordre du jour doit être établi par le secrétaire du CHSCT et le président. Le président ne peut de son propre chef refuser d'inscrire un point à l'ordre du jour.

Le compte-rendu doit être fait par le secrétaire du CHSCT, éventuellement assisté par un(e) secrétaire. Le président ne peut participer à sa rédaction.

Des documents (ex. bilan social) correspondant au périmètre du CHS-CT doivent être fournis chaque année par l'administration.

Nous les attendons depuis plusieurs années ! Le bilan social un document obligatoire que doit fournir l'employeur. Tous les syndicats le réclame. A chaque CHSCT, nous avons droit à une petite feuille Excel, ou un petit Powerpoint, ... des petits échantillons ... Nous devrions avoir quelque chose de complet (?) en juin.

Télétravail : des agents sont dans l'obligation d'utiliser leur téléphone personnel

Le télétravail est un sujet suivi par le CHS-CT.

Des télétravailleurs qui doivent appeler ou être contactés doivent utiliser leur téléphone personnel, ce qui n'était pas prévu (Skype ne peut pas toujours répondre aux besoins).

Commentaire du président : le télétravail n'est pas obligatoire, c'est un choix...

L'expérimentation durera un peu plus longtemps, pour que toutes les équipes aient effectué 6 mois. La question de la téléphonie est à l'étude (achat de casques ou dans certains cas de téléphones).

Changement des plafonniers sur le site de Pinel :

Il n'y a plus d'interrupteurs pour gérer les différentes sources lumineuses. Au départ le problème signalé était celui des locaux mal éclairés. Quel a été le coût pour les HCL de changer tous les plafonniers récents ?

Nous avons indiqué que la qualité de ces lumières était appréciée, il y a encore des petits défauts : le variateur ne mémorise pas, et dans certains bureaux, plusieurs interrupteurs auraient pu être ajoutés.

Sécurité Incendie :

Des formations sécurité seront mis en place sur les différents sites, soit par du personnel HCL (Pinel) soit par des prestataires.

Nous attendons les modalités.

Demande d'une visite d'un CCT à l'UAT-Lacassagne (avant réfection de locaux ?)

Cinq personnes dans un local très mal éclairé.

Suivi des anciens points restés sans réponse :

Site Rue Villon : utilisation des badges : à quelle date sera mis en œuvre le badge unique ? Actuellement subsistent deux badges (mars 2016) : Le badge « unique » va bientôt être mis en place à Villon...

DSII : Amélioration des postes de travail - Pinel (octobre 2016)...

Réponse : une CCT est intervenue à la DSII le 1^{er} mars.

Nous n'avons pas vu la CCT, ni n'avons eu un retour sur sa visite et sur ses préconisations.

Signalement d'absence d'attache avec sécurité sur les colliers des badges

(CFDT octobre 2016)

A ce jour, pas de réponse.

Conditions d'application du droit à la déconnexion (mars 2017)

A ce jour, pas de réponse

Sessions d'information - formation sur les RPS ouvertes au personnel (mars 2017)

Une première session d'une demi-journée (et non pas deux jours) est prévue le 30 mai.

Suites du courrier adressé par le syndicat SUD à la DPAS en octobre dernier : Questions portant sur les conditions d'attribution de la GIPA, de la NBI à certains TSH, et de l'alignement des contractuels (CDI) sur les conditions de rémunération qui sont mises en place dans le cadre du PPCR (mars 2017)

Réponse de la direction : questions relatives à des situations individuelles... HORS CHS-CT .

Commentaire de Sud : c'est n'importe quoi ! Chacune de ces questions renvoie à l'application ou l'interprétation de textes réglementaires aux personnes concernées.

Fonctionnement du CHS-CT : la liste de membres du CHS-CT devrait être présente sur les tableaux d'affichage de l'administration. (juin 2017) :

Réponse : FAIT aux CELESTINS et VILLON ... *mais pas ailleurs.*

Où se trouve le registre où peuvent être notés les risques graves imminents ? (Mars 2015)

A ce jour, pas de réponse